

AGONAC

INFOS



Un nouveau mandat s'ouvre sous fond de crise sanitaire

Je tiens tout d'abord à vous remercier de nous avoir accordé une nouvelle fois votre confiance en mars dernier. C'est un réel plaisir pour moi et mon équipe de continuer, avec vous, à construire l'avenir d'Agonac.

Toutefois, je souhaite revenir, bien évidemment, sur la crise sanitaire inédite que nous avons traversée avec une période de confinement de deux longs mois.

Une crise sanitaire qui a certes perturbé l'installation des Conseils municipaux, mais n'a nullement empêché la continuité du service public grâce aux élus et agents municipaux en fonction.

Je veux également saluer votre esprit de responsabilité mais aussi, la solidarité qui s'est exprimée sur la commune. Professionnels de santé, commerçants, artisans, enseignants, agents de la commune, citoyens et élus nous avons fait face ensemble.

La municipalité se devait naturellement d'être en première ligne. Aussi, vos élus n'ont pas ménagé leurs efforts auprès de tous, et plus particulièrement auprès de nos aînés et des plus fragiles d'entre nous.

Alors que l'individualisme semblait dominer notre société, j'ai le sentiment que cette crise a révélé que nous étions encore en capacité d'offrir collectivement un visage plus altruiste. J'espère qu'il ne s'agira pas là d'une parenthèse.

La gestion de cette crise sanitaire a été révélatrice, elle a confirmé l'indispensable nécessité de redonner des pouvoirs plus larges aux élus locaux et a confirmé l'efficacité de la gestion de proximité.

Au bout du compte, ce sont bien les collectivités locales communes, intercommunalités, Conseils départementaux et Conseils régionaux qui ont géré au mieux cette crise sanitaire.

Il faudra tirer les leçons de cela et réfléchir à la fois à une décentralisation plus aboutie et à une clarification des compétences. A défaut, espérons au moins que le gouvernement admette, enfin, qu'il doit faire davantage confiance aux collectivités locales et en priorité aux communes, en particulier en milieu rural.

Oui, la ruralité et ses collectivités locales sont bel et bien un atout dans ce monde nouveau à créer auquel nous aspirons toutes et tous. Un monde plus serein, plus respectueux des uns des autres, plus solidaire, plus respectueux de l'environnement.

Les appels aux lendemains plus heureux ne resteront que théoriques s'ils ne prennent pas corps, demain, dans des politiques innovantes qui mettent le cap notamment vers le développement durable.

Nous nous engageons à Agonac, à notre échelle, à poursuivre ce cap pour que notre commune continue à se développer, à s'embellir, à se dynamiser ; pour qu'elle soit exemplaire en matière environnementale, pour que chacun se sente bien à Agonac, pour que chacun soit fier de sa commune.

Bien cordialement.
Christelle BOUCAUD,
Maire d'Agonac



Vie municipale p. 2-4



Scolaire
Périscolaire p. 5



Bien-Vivre p. 6-7



Vie associative
& culturelle p. 8-9



Agonac bouge p. 10

Mentions légales :

Directrice de publication :
Christelle Boucaud

Textes :
Christelle Boucaud,
Stéphanie Bomme-Roussarie
Séverine Cacheux,
Véronique Gerbeau,
Louane Lescure,
Bernadette Luquain,
Fabienne Négrier
Line Peslherbe

Conception :
Line Peslherbe

Crédits photos :
Bruno De Guigné
Paul Plaza

Impression :
Imprim'Périgord



Présentation de l'équipe municipale



Christelle BOUCAUD - Maire



François COURTEY

Premier adjoint
chargé de l'urbanisme
et de la voirie



Bernadette LUQUAIN

Deuxième adjointe
chargée de la vie associative
et culturelle, du cadre de vie,
de la vie sociale/santé
et de la communication



David AUJOUX

Troisième adjoint
chargé des affaires scolaires et
de la restauration scolaire



Serge BOUTHIER

Conseiller délégué
en charge des chemins,
de la Beauronne
et du petit patrimoine



**Marie-Anne
BURELOUT**

Conseillère
municipale -
Membre du CCAS



**Jean-Marie
GENESTE**

Conseiller délégué
chargé du suivi
des chantiers



**Monique
DESSAGNE**

Conseillère
municipale



**Chantal
REBIERE**

Conseillère
municipale -
Membre du CCAS



**Catherine
COLLEGGIA
CAILLEAU**

Conseillère
municipale



**Fabienne
NEGRIER**

Conseillère
municipale



**Nathalie
PAPON**

Conseillère déléguée
chargée
des affaires périscolaires
et de la jeunesse



**David
FORTUNEL**

Conseiller
municipal



**David
PAPON**

Conseiller délégué
chargé
des finances -
Membre du CCAS



**Jean-Marc
PINET**

Conseiller
municipal



**Pierre-Olivier
COULOUMY**

Conseiller
municipal



**Colin
DEMOURES**

Conseiller
municipal



**Stéphanie
BOMME-
ROUSSARIE**

Conseillère
municipale



**Sara
SIMONNET**

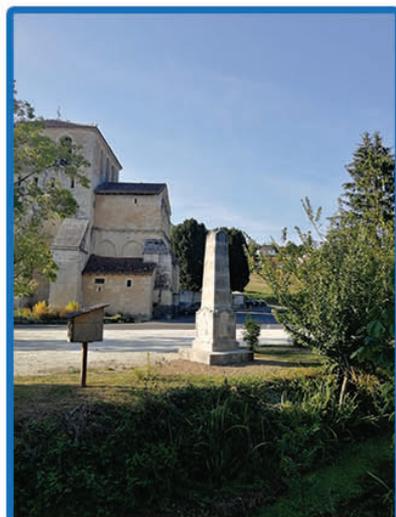
Conseillère
municipale

Les différentes commissions

ÉLUS	COMMISSIONS	RÉFÉRENT	MEMBRES
François COURTEY	URBANISME	David FORTUNEL	Nathalie PAPON, Jean-Marie GENESTE
	VOIRIE	Jean-Marie GENESTE	Bernadette LUQUAIN, David FORTUNEL, Serge BOUTHIER
Bernadette LUQUAIN	VIE ASSOCIATIVE ET CULTURELLE	Fabienne NEGRIER	David PAPON, Stéphanie BOMME ROUSSARIE, Chantal REBIERE, Monique DESSAGNE, Sara SIMONNET
	CADRE DE VIE	Chantal REBIERE	Catherine COLLEGGIA CAILLEAU, Monique DESSAGNE, Fabienne NEGRIER, David PAPON
	VIE SOCIALE ET SANTÉ	Annette BURELOUT	Chantal REBIERE
	COMMUNICATION	Sara SIMONNET	Stéphanie BOMME ROUSSARIE, Fabienne NEGRIER, DAVID PAPON
David AUJOUX	AFFAIRES SCOLAIRES	Jean-Marc PINET	Nathalie PAPON, Stéphanie BOMME ROUSSARIE, Colin DEMOURES
	RESTAURATION SCOLAIRE	Stéphanie BOMME ROUSSARIE	Nathalie PAPON, Jean-Marc PINET, Colin DEMOURES
Nathalie PAPON	AFFAIRES PÉRISCOLAIRES – JEUNESSE	Jean-Marc PINET	Stéphanie BOMME ROUSSARIE, Colin DEMOURES, David AUJOUX
Serge BOUTHIER	CHEMINS – BEAURONNE – PETITS PATRIMOINES	Colin DEMOURES	Catherine COLLEGGIA CAILLEAU, Annette BURELOUT, David FORTUNEL, Bernadette LUQUAIN, Pierre-Olivier COULOUMY, François COURTEY
David PAPON	FINANCES	François COURTEY	Nathalie PAPON, David AUJOUX, Pierre-Olivier COULOUMY, Jean-Marc PINET
Jean-Marie GENESTE	SUIVI DES CHANTIERS	Serge BOUTHIER	Bernadette LUQUAIN, David FORTUNEL, David AUJOUX

Monument aux morts

votre avis compte !



Les travaux de la place du XI novembre sont en cours d'achèvement. Il reste maintenant à redéfinir l'implantation définitive du monument aux morts. Une consultation citoyenne est donc mise en place afin de recueillir les avis des Agonacoises et Agonacois pour savoir si l'on maintient le monument aux morts à sa place actuelle, près de l'Eglise ou bien si on réinstalle ce dernier sur la place du XI novembre.

La possibilité vous est donnée d'exprimer votre avis **jusqu'au 31 juillet** prochain par :

- courrier électronique : agonac.mairie@wanadoo.fr
- courrier postal : Mairie - 4, avenue de la Beauronne – 24 460 Agonac
- bulletin de vote à votre disposition à la mairie.



ACTU TRAVAUX !

Les travaux de la place du XI novembre sont terminés.

La plantation des végétaux (arbres, massifs et rocailles), sur les conseils de l'entreprise, se fera à l'automne. Le mobilier urbain est en cours de livraison.

L'aménagement de sécurité à la Feuillade :

Les travaux de génie civil ont été réalisés pour améliorer la sécurité de la sortie de la Feuillade.

Des aménagements de voirie vont venir compléter les travaux réalisés.

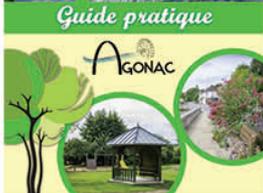
La Maison de santé :

Les travaux se poursuivent, la crise sanitaire du COVID 19 a perturbé légèrement le calendrier des travaux, mais sans plus. Au lieu d'être livrée en septembre, elle sera réceptionnée à la fin du mois de décembre.

Le guide pratique d'Agonac est disponible !



C'est avec plaisir que nous vous informons de la parution de la première édition du guide pratique d'Agonac.



Avec ce document, la Municipalité souhaite mettre à votre disposition un certain nombre d'informations qui faciliteront votre quotidien.

Que vous soyez un nouvel arrivant dans la commune ou Agonacois de longue date, ce guide vous accompagnera dans vos démarches ou procurera le renseignement qu'il vous manquait.

Le guide est disponible à l'accueil de la Mairie ou téléchargeable sur le site internet de la commune : www.agonac.fr/contact-localisation-horaires/

Registre «Plan Canicule»

Votre santé est en danger lorsque la température extérieure est plus élevée que la température habituelle dans votre région.

La chaleur fatigue toujours. Elle peut entraîner des accidents graves et même mortels, comme la déshydratation ou le coup de chaleur.

Lors d'une alerte canicule, la mairie active un registre communal avec aide aux personnes âgées et handicapées isolées qui y sont inscrites.

N'hésitez pas à vous faire connaître et à vous inscrire vous aussi auprès du secrétariat de mairie au 05.53.06.37.09.

Elus référents pour ce plan : Bernadette Luquain, Annette Burelout et Chantal Rebière.



Ne restez pas seul face à la **CANICULE** ! Faites-vous connaître !

Activités de la Médiathèque

La médiathèque, bien que fermée au public depuis le 13 mars dernier, est restée en contact avec ses usagers.

Chaque jour du mois d'avril, elle proposait, par mail, à tous ses adhérents de participer sur son site à un « Bib Quiz » et envoyait des coloriages, des jeux pour occuper les enfants.

Fin avril, le portage de documents à domicile a permis d'étancher la soif de lecture de certains usagers. Puis, un système de drive, sur rendez-vous, avec réservation au préalable des documents a été mis en place en attendant la possibilité d'ouvrir les locaux au public.

Depuis le 22 juin, les portes sont à nouveau ouvertes pour vous accueillir tout en respectant un protocole sanitaire : port du masque pour les plus de 11 ans et lavage des mains à l'entrée sont obligatoires.

L'accueil des groupes n'est pas encore possible mais Line et Hélène espèrent reprendre normalement leurs ateliers et leurs animations en septembre.

Elles procèdent actuellement à des acquisitions. Aussi, vous pouvez découvrir, d'ores et déjà, de nouveaux romans, bandes dessinées, films...

Elles attendent votre retour avec impatience.



Le restaurant scolaire récompensé pour sa qualité

Depuis plusieurs années, la municipalité d'Agonac a fait le choix de proposer une alimentation locale et de qualité au restaurant scolaire. Cet engagement est également porté par les différents cuisiniers qui se sont succédés : Martine, Christine et maintenant Anthony, aidés de Nathalie et Mylène. Ce travail est aujourd'hui récompensé par l'obtention du premier des 3 niveaux du label Ecocert En Cuisine.

Il certifie que des produits bio, locaux, en circuit court sont régulièrement proposés aux 170 élèves de l'école.

L'approvisionnement se fait en majorité auprès des agriculteurs bio de la plateforme Manger bio Périgord, de la maraîchère bio du village et de divers fournisseurs du département. Des actions sont également menées sur les produits d'entretien utilisés qui sont écologiques ou naturels et sur la sensibilisation des élèves au gaspillage et au tri. Saluons cette récompense !

L'objectif est maintenant de poursuivre ce travail et d'aller encore plus loin dans cette démarche.



Accueil des enfants

Pendant le confinement, l'école a pu continuer, grâce aux professeurs volontaires, pour les enfants dits prioritaires, ceux dont les parents étaient indispensables pour gérer la crise sanitaire. Ces jours-là, les Atsem ont assuré l'encadrement des repas pique-nique. Durant les deux semaines des vacances d'avril, les animateurs du centre de loisirs ont accueilli 6 enfants et ont tout mis en œuvre pour que ces derniers passent de bons moments et que l'ambiance « vacances » demeure malgré les masques obligatoires, les règles sanitaires déjà drastiques et la distanciation.

Afin d'organiser la réouverture partielle puis totale de l'école, l'équipe municipale (le service technique, la restauration scolaire, les Atsem et les animateurs) s'est une nouvelle fois préparée à agir !



Tous ont réfléchi à la façon de mettre en place au mieux des conditions sanitaires optimales, d'assurer une désinfection permanente tout au long de la journée scolaire et péri-scolaire et à la manière de faire respecter la distanciation physique de façon efficace et ludique afin de protéger tout le monde : enfants, familles et personnels encadrants. Tous ont fait preuve d'une implication remarquable. « La distanciation, relève le personnel, a permis, paradoxalement, un rapprochement des personnels des écoles, de la restauration scolaire et du centre de loisirs qui habituellement ne font que s'entrevoir... »

Soulignons également la bonne réactivité et la discipline des enfants accueillis depuis le début de nos différents moments d'accueil.

Vacances d'été au CLSH : une ouverture attendue !

L'ouverture du Centre de Loisirs cet été est un soulagement pour les familles.

Le centre de loisirs accueillera les enfants de 3 à 11 ans
du 6 au 31 juillet et du 24 au 28 août 2020 de 8h à 18h30.

Les animateurs établissent actuellement les plannings d'activités. Ils doivent faire preuve d'une grande créativité afin de proposer aux enfants un programme riche, composé essentiellement d'activités manuelles adaptées aux gestes barrières, de grands jeux de plein air ou au gymnase, de chants et de danses... qui permettront aux enfants de s'évader un peu.



Le CMJ Recrute

Vous êtes nés entre 2002 et 2009, vous habitez à Agonac, venez participer au Conseil Municipal des Jeunes (CMJ).

Nous vous demandons de respecter une condition : « si je participe au CMJ, je reste impliqué jusqu'à la fin, pour ne pas abandonner mes camarades en cours d'année qui eux s'impliquent. »

Au CMJ, nous sommes une belle équipe soudée. Nous nous occupons de faire des activités pour divertir les habitants de la commune. Nous avons travaillé sur l'organisation d'une journée éco-citoyenne et nous préparons d'autres projets.

Nous vous attendons nombreux.



COVID 19 : Des remerciements pour tous ceux qui se sont mobilisés !

La municipalité consciente de l'esprit de solidarité qui a opéré pendant la durée de la crise sanitaire souhaite remercier les

nombreux gestes.

Les petits et grands gestes ont été précieux pour les personnes les plus vulnérables. Nous avons pu compter sur les commerces de proximité qui ont dans des conditions particulièrement difficiles continué leurs activités, sur l'ensemble des professionnels de santé autorisés à exercer, sur les enseignants, sur les agents municipaux qui ont assuré la continuité du service public, sur l'ensemble des personnels de l'EHPAD, sur les habitants qui ont souhaité spontanément se porter volontaires pour aider les élus municipaux dans leurs missions.

Des services de proximité qui ont durant cette crise sanitaire démontré l'importance d'avoir un maillage local fort. La ruralité est source de richesse, nos territoires sont un exemple à développer !

«Je tiens enfin à souligner cette belle initiative lancée par le Conseil départemental et à remercier, en mon nom et au nom du conseil municipal, en premier lieu les couturières bénévoles ainsi que Frédérique Rivière (couturière professionnelle à Agonac) qui ont participé à la confection des masques en tissu destinés à tous les administrés.»

Depuis le 20 avril, les visites ont repris en douceur sur rendez-vous uniquement, un planning a été mis en place les après-midi. Une charte a été établie permettant aux proches de connaître les modalités de visite. Différents lieux en extérieur ont été aménagés spécifiquement pour ces rencontres.

Nous travaillons actuellement sur les nouvelles modalités de visites pour un retour progressif à des visites et sorties en toute liberté d'ici 3 à 4 semaines.

Les sentiers de randonnée

Amis promeneurs, découvrez la diversité patrimoniale et paysagère de notre territoire, mais aussi de nombreux vestiges d'un riche passé médiéval.

Le Conseil départemental de la Dordogne a mis en place cet itinéraire dans le cadre du Plan Départemental des Itinéraires de Promenades et de randonnées (P.D.I.P.R).

A Agonac, une boucle et deux liaisons sont balisées.

La vie à l'EHPAD pendant la crise du Covid 19



Début février, nous avons découvert les premiers cas d'infection au covid-19 en France suivis des premières annonces de décès. Protéger les résidents étant notre priorité, dès le 28 février, la Directrice, d'un accord commun avec le médecin coordonnateur de l'établissement, a décidé de fermer les portes de l'établissement à toute personne extérieure. Dès lors, le personnel a été le seul à pouvoir pénétrer dans l'établissement après s'être acquitté de mesures barrières strictes.

Le personnel soignant et les agents des services hôteliers sont restés mobilisés sans faillir, malgré le stress et les inquiétudes. La vigilance permanente de chacun, aussi bien à l'EHPAD que dans la vie privée a porté ses fruits. Spontanément, une ancienne apprentie MCAD, aujourd'hui en école d'aide-soignante est venue nous prêter main forte, une voisine à la retraite et une IDE de la clinique du Parc nous ont proposé de renforcer les équipes au besoin.

Les outils numériques ont fait leur apparition dans la vie de certains résidents qui ont pu maintenir le lien avec leur famille grâce à des appels vidéos quasi quotidiens. Ces rendez-vous ont été grandement facilités par l'acquisition d'une tablette offerte par l'ARS. Nous avons reçu de nombreux témoignages de soutien des familles comprenant nos décisions malgré la difficulté de ne pas pouvoir voir leurs parents.

Les élans de générosité envers les équipes ont été nombreux et variés. De plus, nous avons bénéficié d'un soutien logistique de la Mairie avec le prêt de leur débroussailleuse.



Reprise de l'EHPAD RESSOURCES (ex EHPAD à DOMICILE) à compter du 06 juillet 2020



Pédestre – VTT – Equestre
Départ :
Place du XI novembre
Distance : 12 Km
Durée : 2h30



Pédestre
Départ :
Place du XI novembre
Distance : 7.2 Km

Profitez du programme Amélia2, des aides publiques pour améliorer votre logement !



Financé par le Grand Périgueux, l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH), le Conseil Départemental de la Dordogne et la commune d'Agonac Amélia2 est une formidable opportunité pour améliorer la qualité de vie de nombreux habitants.

Amélia2, est un dispositif pour vous aider dans la réalisation de votre projet ainsi que de vos démarches administratives. Cet accompagnement gratuit est ouvert à tous.

Qui peut bénéficier des aides Amélia2 pour la rénovation de votre logement ?

Vous êtes propriétaire ou futur acquéreur, usufruitier, logé à titre gratuit, locataire ou propriétaire bailleur, et votre logement est situé sur l'une des 43 Communes du Grand Périgueux.

Quels sont les travaux susceptibles d'être financés ?

Les aides portent sur l'amélioration du confort de votre logement au sens large : l'adaptation du logement aux personnes âgées et/ou handicapées, les travaux d'amélioration thermique (isolation, chauffage, menuiseries, ventilation, ...), la mise aux normes d'un assainissement individuel, le ravalement des façades, etc.

Pour bénéficier de conseils gratuits pour le financement de votre projet ainsi que de conseils techniques pour la réalisation de vos travaux n'hésitez pas à contacter le service du Grand Périgueux au 05.33.12.00.79.

Avis aux propriétaires forestiers !

Au regard des nombreuses dégradations commises sur les chemins ruraux ou la voirie communale lors de certains travaux forestiers, nous souhaitons attirer l'attention des propriétaires forestiers.

Désormais, tout chantier forestier se déroulant sur la commune devra être déclaré en mairie, en amont du commencement des travaux.

Pourquoi une telle démarche ?

- Parce que la filière bois se développe et les moyens d'exploitation se modernisent beaucoup plus rapidement que les voiries, d'où des dégâts parfois très importants sur les chemins forestiers ou la voirie communale non calibrés pour le passage des engins.
- Parce que les mairies enregistrent de plus en plus de plaintes des usagers qui constatent les dégâts.

Qui est concerné par cette démarche ?

- Le propriétaire forestier si c'est lui qui extrait le bois, sinon celui qui achète la coupe et l'entrepreneur qui effectue les travaux forestiers
- La mairie de notre commune car c'est elle qui est chargée de l'entretien des voies communales et des chemins ruraux.

Comment procéder ?

- 1) Le propriétaire, ou l'acheteur de la coupe (suivant les cas) informe la mairie du chantier qu'il envisage d'effectuer (localisation, nature, calendrier approximatif).
- 2) Un rendez-vous est pris sur le terrain pour effectuer un état des lieux avant chantier.
- 3) A l'issue du chantier, un second état des lieux est réalisé. En cas de dégradation constatée, il est précisé au professionnel la nature des travaux de remise en état à effectuer.

Pour en savoir plus, n'hésitez pas à vous rendre en mairie.

Parce que la forêt et les chemins forestiers sont l'affaire de tous, l'équipe municipale va dans les prochains mois vous proposer de travailler sur une charte forestière.



Plus de 30 %
des déchets
qui se trouvent
dans votre sac noir
se compostent...

**N'hésitez plus !
Réservez et retirez un composteur
dans votre déchèterie.**

1

De mars à juin
et de septembre à novembre,
le lundi de 13h30 à 18h
et le mardi et mercredi
de 9h à 12h et de 14h à 18h

INSCRIVEZ-VOUS

au 05.53.53.11.19



MODÈLE DISPONIBLE EN DEUX VOLUMES :
300 LITRES PLASTIQUE À 10 EUROS
ET 600 LITRES PLASTIQUE À 20 EUROS

2

RETIREZ votre composteur
munis de votre carte d'identité
et d'un justificatif de domicile
à la déchèterie d'Agonac
le samedi
de 9h à 12h et de 14h à 18h.

Contact : www.smd3.fr
Mail : decheterie.boulazac@smd3.fr



Vie culturelle
/ associative

Pour la rentrée, le forum des associations et l'école d'été sont de retour

Forum des associations
le samedi 05 septembre 2020
à partir de 14 heures
sur le parking de la salle des fêtes.

Les associations Agonacoises vous donnent rendez-vous pour la présentation de leurs activités.

A cette occasion, nous organiserons avec les associations des animations sportives et culturelles, participation des étudiants de l'école d'été, présence de nos jeunes élus du Conseil municipal junior.

Un goûter sera organisé pour les enfants. En fin de journée, pot de l'amitié et auberge espagnole ouverts à tous animés par la chorale d'Agonac.



L'école d'été a été fondée sur le besoin d'expérimenter de nouvelles formes de vivre ensemble basé sur un programme social et artistique. Les étudiants

venus l'an passé ont souhaité malgré le contexte actuel revenir à Agonac pour maintenir les liens avec les habitants. Aussi, ils ont décidé de venir

durant quatre jours poursuivre les échanges engagés en 2019 et élaborer les grandes lignes du projet de 2021.

Plusieurs temps sont proposés :

Judi 03 septembre : accueil et rencontres au club house du tennis et présentation du programme des jours à venir.

Vendredi 04 septembre : au Jardin des Bordes, installation d'une boîte à idées, discussion autour de l'élaboration d'un film pour l'année 2021.

Samedi 05 septembre : participation au forum des associations

Dimanche 06 septembre : au Jardin des Bordes (boîte à idées), rendez-vous pour échanger et partager sur les idées recueillies. Clôture de la journée autour du verre de l'amitié.



Exposition de Liliane Maly



Salon du bien-être



Nuit de la lecture



Repas des aînés

Associations	Coordonnées	Activités
L'amicale des Anciens de la Patriote Président : M. GENESTE	06.41.03.24.57 jeanmarie.geneste@orange.fr	Organisation de sorties, de lotos, de repas, de tournois de pétanque pour les aînés de la Patriote.
L'amicale laïque Présidente : Mme NEGRIER	05.53.35.31.45 06.71.06.50.08 christophenegrier@sfr.fr	Théâtre, arts plastiques, gym douce, yoga traditionnel, step, éveil danse, danse.
Art-Com-Agonac Président : M. VERRAL	05.53.06.16.28 06.82.34.16.54 stephane.verral@orange.fr	Représentation des intérêts des commerçants, des artisans, des prestataires de service, des professions libérales et, plus largement, des acteurs économiques d'Agonac
Café Tricot Thé Présidente : Mme ARNAUD	05.53.35.21.57 06.46.46.79.62 stef.agonac@orange.fr	Partager et apprendre l'art du tricot et du crochet en réunissant des personnes de tous niveaux autour d'une boisson chaude et de petites douceurs.
Caval'étho Présidente : Mme MOUILLON	06.81.07.89.95 cavaletto@live.fr	Équitation comportementale, dressage selon les principes de l'école de légèreté, médiation animale, spectacle, randonnée, travail du cheval, passage des examens fédéraux (galops et savoirs éthologiques).
Comité d'Almunia Président : M. MALY	05.53.04.16.85 olivier.maly@free.fr	Association de jumelage entre Agonac et Almunia de San Juan (Espagne)
Comité des fêtes Président : M. BOUTHER	05.53.06.35.26 06.86.86.37.53 cdf.agonac@yahoo.fr	Organisation d'événements sur agonac : vide grenier, foire aux vins, élection de la reine, Mike Bishop...
Ecole de karaté Présidente : Mme DELIGNY	06.16.34.59.99 marie-line.deligny@orange.fr	Karaté, Goshin Jiutsu, Kobudo, « gymnastique du guerrier »
FNACA Président : M. THIBAUD	05.53.54.32.05 06.72.53.59.66 dedethibaud24@gmail.com	Les anciens combattants
Les Foulées agonacoises Présidente : Mme BRAJOT	jjcbrajot@orange.fr	Randonnée Le mardi à 9h15 / Le jeudi et le samedi à 14h : sur le parking de la salle des fêtes d'Agonac
Génération Mouvement Présidente : Mme BENOT	05.53.06.35.24 dali.benot@orange.fr	Activités d'échanges, de loisirs et de tourisme, actions de solidarité. Objectifs : créer du lien social et donner une place entière aux retraités dans la société.
Nostress Président : M. MOUSNIER	06.81.36.59.27 pymousnier@aol.com	Développement d'une pratique vocale et instrumentale, promotion des groupes ou ensembles constitués par tout ou partie de ses membres à l'occasion de prestations publiques
Parents d'élèves Présidente : Mme FORNEL	06.84.73.31.29 bertille.fornel@neuf.fr	Défense des intérêts moraux et matériels communs aux parents d'élèves.
La Patriote Président : M. ROUSSARIE	05.53.05.78.10 roussarie.d@orange.fr	Football
Ramasse Miettes Présidente : Mme MALY	06.72.81.23.10 liliane.maly@gmail.com	Tous les 1ers samedis du mois (10h /12h) + 1 jeudi tous les 15 jours (16h30/18h – dates à préciser) rue de Bezan, l'association tient à votre disposition : des vêtements et chaussures, des jouets, du matériel de puériculture.
Le Rayon d'Agonac Président : M. MALY	05 53 04 64 18 emile.maly@free.fr	Soutien aux associations agonacoises
Rugby Sept Périgord Président: M. DUGOIN	06 28 60 32 02 rugbyseptperigord@gmail.com	Rugby
Société de chasse Président : M. CONDAMINAS	05.53.05.57.18 daniel.condaminas@orange.fr	Chasse
Tennis Club VDB ACE Présidente : Mme GONTIER	05 53 06 32 77 06 81.82.27.02 59240315@fft.fr	Tennis
Les volants à Gogo Président : M. NUVET	lesvolantsagogo@gmail.com	Badminton
Yoga Présidente : Mme DEFARS	05.53.08.96.76 denis.defars@orange.fr	Yoga
L'Islandaise Présidente : Mme LAGRANCE	05 53 04 52 95 06 14 30 60 https://www.lislandaise.fr/	Danse classique, danse modern jazz et danses de société.



Juillet

- ★ 25 Chorale de l'IMR - 20h30
Cinéma de plein air - séance gratuite - 21h30
place du XI novembre

Septembre

- ★ 05 Forum des associations - 14h
Parking de la salle des fêtes
Participation de l'école d'été
- ★ 25 Cinéma itinérant - 20h30, salle des fêtes

Horaires des trains

Trains en direction de Périgueux à partir du 15/06/2020

Agonac	Périgueux
07:11	07:24
15:07	15:20
17:30	17:41
18:44	19:00
20:00	20:18

Trains en provenance de Périgueux à partir du 15/06/2020

Périgueux	Agonac
06:58	07:10
13:00	13:14
17:16	17:28
18:30	18:45

En raison du COVID 19, les horaires sont susceptibles de changer à tout moment. Consultez le site régulièrement : <https://www.ter.sncf.com/nouvelle-aquitaine>

Transport à la demande

Tous les **jeudis**, organisé par le Grand Périgueux, le Transport à la Demande s'arrête rue d'Alby de Fayard et au Lyonnet.

Pour bénéficier de ce service, une réservation est indispensable au 05 53 08 76 00.



Collecte des encombrants les 20-21-22 Juillet 2020

Pour bénéficier de ce service, inscrivez-vous avant le 17 juillet en mairie.

CARNET D'ADRESSES

MAIRIE : 05.53.06.37.09

Ouvert au public le lundi et le jeudi : 9h -12h / 13h30-18h. Le mardi, le mercredi et le vendredi : 9h -12h / 13h30-17h30. Le samedi matin : 9h-12h

MEDIATHEQUE : 05.53.06.12.06

LA POSTE : 05.53.45.66.43

Cet été : Ouvert lundi, mardi, jeudi et vendredi : 9h-12h / 14h-17h. Mercredi et samedi matin : 9h-12h

TAXI : Patrice Neysensas 05.53.06.33.96

ENFANCE :

Ecole maternelle : 05.53.06.33.79

Ecole élémentaire : 05.53.06.33.59

Centre de loisirs : 05.53.06.12.05

Restaurant scolaire : 05.53.06.19.04

LE GRAND PERIGUEUX :

Standard : 05.53.35.86.00

Déchetterie : 05.53.35.86.17

Point Accueil Crèches : 05.53.35.75.18

MEDECINS :

Docteur Bernadac : 05.53.35.39.14

Docteur Demonchy : 05.53.35.39.14

Docteur Leric : 05.53.06.34.90

Docteur Maunac : 05.53.06.34.90

EPHAD des Chênes Verts : 05.53.02.40.00

PHARMACIE :

Pharmacie Gruber Corre : 05.53.06.35.13

Urgences pharmaceutiques : 3237

DENTISTE :

Docteur Hollier : 05.53.06.34.11

CABINET INFIRMIER :

Séverine Bouthier, Sandrine Lepeyre, Céline Bernard, Coraline Gaye : 06.28.71.51.32

Permanences sur rendez-vous le vendredi de 7h à 10h et le mardi de 7h à 8h

CABINET D'OSTEOPATHIE :

Fanny Meunier : 05.53.06.36.29

KINESITHERAPEUTE :

Xavier Martz : 06.52.12.55.61

PEDICURE/PODOLOGUE :

Amandine Azevedo : 05.53.08.35.07

PLANNING FAMILIAL : 05.53.53.11.96

URGENCES :

SAMU : 15 Pompiers : 18 Police : 17

Centre Antipoison : 05.56.96.40.80

SOS Femmes Battues : 05.53.35.03.03

Enfance maltraitée : 05.53.02.27.89 ou le 119